



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Le 16 septembre 2024

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 21 août 2024, le règlement 344-2024 édictant l'entrée en vigueur du plan de gestion des matières résiduelles 2024-2031 de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 16 septembre 2024.



Pierre Caza
Directeur général et greffier-trésorier